

Communiqué de presse
Blangy-sur-Bresle, le 29 juin 2016

Nouveau sur la Communauté de Communes de Blangy-sur-Bresle Un service de transport à la demande pour rompre l'isolement de certains habitants

Le 29 juin, Claude Croisé, Directrice de Territoire de VIASANTÉ Mutuelle, Moïse Sauter Administrateur de VIASANTE Mutuelle et Valérie Garraud, Présidente de l'Association L'Atelier Epicerie Solidaire, lancent le service de transport à la demande MOBI'SANTÉ. Un nouveau service rendu aux habitants de la Communauté de Communes de Blangy-sur-Bresle.

C'est très naturellement que VIASANTÉ Mutuelle a accepté d'apporter son soutien financier à l'Association L'Atelier Epicerie Solidaire qui se mobilise au quotidien pour créer du lien entre les personnes. Fortes des valeurs mutualistes qui l'anime, VIASANTÉ Mutuelle refuse en effet que des personnes se retrouvent isolées parce que sans moyen de transport ou nécessitant un accompagnement dans leurs déplacements.

En finançant l'achat d'un minibus à la demande, VIASANTÉ Mutuelle permet aux quelques 15 000 résidents des 28 villages et villes du territoire de la Communauté de Communes de Branly-sur-Bresle (soit 270 km² couverts) de se rendre à des RDV médicaux, de loisirs ou de relations amicales⁻¹⁻. Le minibus compte 8 places.

Après inscription auprès de l'association, la réservation du transport MOBI'SANTÉ se fait sur simple appel la semaine précédant le trajet. Le coût est de 1€ aller-retour (la carte de 10 transports offre un voyage gratuit). Ce service est gratuit pour les adhérents à VIASANTÉ Mutuelle.

Réservation MOBI'SANTÉ : 06 52 25 25 94

Lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h30. Répondeur téléphonique en dehors de ces horaires.

-1- Ce dispositif n'assure pas les trajets domicile/travail, domicile/école et les transports sanitaires.

A propos de VIASANTÉ Mutuelle

Depuis le 1^{er} janvier 2015, VIASANTÉ Mutuelle est devenue la mutuelle santé nationale pour les particuliers, les professionnels et les petites entreprises du groupe d'AG2R LA MONDIALE. Avec 1 000 000 de personnes protégées, cette nouvelle entité entre dans le Top 5 des mutuelles interprofessionnelles françaises. Entreprise innovante et progressiste, VIASANTÉ Mutuelle s'engage auprès de ses adhérents par des solutions répondant à leurs besoins de santé tout au long de leur vie et par une relation durable, l'accompagnement personnalisé étant privilégié. Sa volonté est aussi de faire reposer sa dynamique locale sur un ancrage territorial de proximité avec la mise en place de Comités Régionaux regroupant l'ensemble de ses militants et délégués.

www.viasante.fr

A propos de L'Atelier Epicerie Solidaire

L'Atelier existe depuis plus de 10 ans à Blangy-sur-Bresle et s'est donné pour mission de favoriser le lien social, d'améliorer le bien-être de chacun en tenant compte de leurs besoins et souhaits de promouvoir le développement local. L'Atelier anime un espace de vie sociale qui propose des animations, sorties et moments conviviaux. L'association a créé une épicerie sociale et solidaire ouverte aux familles à très faibles revenus de la Seine Maritime et de la Somme. En échange de course dans cette épicerie à très faible coût, l'adhérent s'engage à participer à 2 ateliers cuisine, 1 atelier rangement des denrées alimentaires et 1 atelier de stabilisation de son budget.

RENSEIGNEMENTS PRESSE

Laurence de Boerio

06 03 10 16 56 – rp@deboerio.net